

## Devoir de vigilance : les nouvelles exigences de la CS3D

Décrypter les contours de la nouvelle obligation de vigilance

Code  
**701688**

Durée  
**1 Jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1250 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PUBLIC

Responsables juridiques –  
Compliance officers – Juristes –  
Avocats – DRH – Responsables  
achats

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

## Objectifs pédagogiques

- Décrire l'évolution du cadre juridique et le champ d'application du devoir de vigilance
- Expliquer la méthodologie de la démarche de vigilance
- Inscrire le devoir de vigilance dans la stratégie et la gouvernance de l'entreprise

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

### Décrire l'évolution du cadre juridique et le champ d'application du devoir de vigilance

Expliquer l'évolution du cadre juridique du devoir de vigilance en France et en Europe : de la loi sur le devoir de vigilance à la CS3D

- Genèse du devoir de vigilance (Rana Plaza, UNGPs, principes directeurs de l'OCDE)
- Processus d'adoption et rappel du cadre réglementaire européen (Green Deal)
- Distinction des autres normes de durabilité (CSRD, SFDR, Taxinomie)
- Différences et articulation avec la loi française
- Mur d'images : Lien entre vigilance, reporting, « duty of care » et autres notions juridiques Etat des lieux des contentieux français et à l'étranger

### Définir le champ d'application du devoir de vigilance européen

- Sociétés concernées
- Portée extraterritoriale : sociétés étrangères avec seuil de CA
- Application sur une base consolidée, filiales et exonération, cas des holdings non opérationnelles
- Périmètre de la vigilance : activités et secteurs concernés, définition et périmètre des chaînes d'activités, partenaires commerciaux directs et indirects

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les modifications potentielles du champ d'application par la directive OMNIBUS
- Calendrier progressif de mise en application : les incertitudes de la directive OMNIBUS

## Analyser l'approche de la vigilance de la CS3D

- Une approche centrée sur les risques
- Caractéristiques des atteintes et dommages : potentiels et actuels, atteintes graves
- Définition des atteintes aux droits humains, environnementaux et sociaux par référence au droit international
- Inclusion des manquements directs aux droits protégés lorsqu'ils sont prévisibles au regard des activités, du secteur économique, géographique et opérationnel de l'entreprise
- Dispositions spécifiques relatives aux atteintes aux droits des personnes vulnérables, droits des peuples autochtones, aux droits à un salaire décent, santé environnementale, droit à un environnement sain
- Cas des conflits armés : due diligence renforcée (convention de Genève et conventions internationales), exonération pour l'export autorisé par les Etats
- Quiz de synthèse sur le cadre réglementaire et le champ d'application de la directive CS3D

## Expliquer la méthodologie de la démarche de vigilance

### Distinguer les 8 étapes essentielles de la procédure

- Intégration dans la stratégie et la politique de gestion des risques de l'entreprise
- Identification et cartographie des risques : évaluation et priorisation des risques potentiels et actuels
- Matrice de priorités
- Prévention et remédiation
- Obligation de mettre un terme aux risques potentiels et actuels
- Obligation de réparer les conséquences des atteintes avérées
- Consultation des parties prenantes à tous les stades du process de vigilance
- Suivi du caractère approprié et de l'efficacité des mesures
- Obligation de publicité annuelle, déclaration de vigilance et lien avec la CSRD

### Analyser la nature des obligations

- Obligation de moyen ou de résultat
- Charge de la preuve : des obligations progressives selon le caractère des dommages
- Intégration des principes de due diligence des UNGPs et OCDE
- Prise en compte du pouvoir d'influence de l'entreprise
- Distinction des mesures entre dommages potentiels et dommages actuels ou avérés
- Définition des mesures de prévention et de limitation des atteintes graves potentielles
- Etude comparative de plans de vigilance

- Analyse des critères du Prix FIR-A2 du meilleur plan de vigilance

## Inscrire le devoir de vigilance dans la stratégie et la gouvernance de l'entreprise

### Plan de transition climatique conforme à l'Accord de Paris

- Objectifs climatiques court et moyen terme : neutralité carbone en 2050, « Loi climat européenne »
- Calculer et reporter les émissions de GHG : scopes 1, 2 et émissions indirectes (scope 3)
- Obligation d'adoption et de conception d'un plan de transition ; nature de l'obligation « through best efforts »
- Obligation de mise en œuvre : quel contrôle et quelles sanctions ?
- Lien avec le plan de transition climatique de la CSRD
- Cas pratique : Elaborer son plan de transition climatique / analyse des objectifs et trajectoires compatibles avec la limitation du réchauffement à 1,5° visée par la CSRD

### Devoir de vigilance, stratégie et gouvernance de l'entreprise

- Codes de conduite et engagements contractuels : effets sur la stratégie et la gouvernance de l'entreprise
- Intégration de la due diligence au sein des organes de direction et d'administration
- Conséquences de la CS3D sur l'organisation interne des directions de l'entreprise

### Autorité administrative de supervision : risques juridiques et sanctions

- Autorité compétente en France, réseau de superviseurs et coopération européenne
- Saisine et procédure devant l'autorité de supervision
- Pouvoir d'investigation et de contrôle sur place, auditions de parties prenantes
- Pouvoir d'injonction administrative et mesures provisoires
- Pouvoir d'amende
- Principe de responsabilité civile
- Possibilité de cumul des recours judiciaires et administratifs
- Voies de recours et compétence des juridictions françaises pour les entreprises ayant leur siège en France
- Les risques d'autres sanctions
- Retour d'expérience : analyse de contentieux ESG et information de durabilité
- Débat : la responsabilité des dirigeants et des administrateurs en matière d'information de durabilité et de vigilance

### Devoir de vigilance et réglementations sectorielles européennes

- Déforestation importée : principales dispositions du règlement européen
- Autres réglementations sectorielles (minerais, bois, batteries, travail forcé)
- Règle de conflits entre CS3D et réglementations sectorielles

## Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



## Prochaines sessions

...

### PARIS

- 3 Sep. 2026
- 18 Nov. 2026

### A DISTANCE

- 3 Sep. 2026
- 18 Nov. 2026

